



Quelles sanctions pour le tabagisme durant le temps de travail ?

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 12 février 2007

Quelles sanctions pour le tabagisme durant le temps de travail, même hors des locaux de l'entreprise ?

Réponse :

- Les sanctions sont essentiellement d'ordre disciplinaire, avertissement, mise à pied, voire licenciement.
- Elles peuvent également être pénales (68 Euros) ou civiles, sous forme de dommages et intérêts à verser aux victimes du tabagisme passif généré par le contrevenant